

École Jacques-De Chambly
Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 12 juin 2012
tenue au salon privé du restaurant Tre Colori situé à Chambly.

Présences : Jacques Duchesne, Philippe Desmarais, Alexandre Allard, Annie Dumoulin, Éleine Grignon (parents), Sophie Beaudoin, Catherine Saulnier, Katherine Morin (enseignantes), Nancy Simard (personnel de soutien), Julie Leclair (service de garde-arrivée à 18 h 50), Lily Gosselin (membre de la communauté), Geneviève Richard (directrice)

Membres du public : Aucun

1. Ouverture de la réunion

Le président, Jacques Duchesne, ouvre l'assemblée à 18 h 45. Il souhaite la bienvenue à tous.

1.1 Vérification du quorum : Nous avons quorum

Madame Gosselin demande au président le droit de parole. Elle offre ses excuses aux membres du conseil d'établissement, de ne pas avoir avisé madame Richard de son absence à la dernière rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion

1.1 Vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour – Adoption

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 mai 2012 – Adoption

4. Points à traiter :

4.1 Suivi au procès-verbal

1. Bières et saveurs

2. Bourse Métro Collin

4.2 Activités parascolaires - Approbation

4.3 Mise en œuvre des services complémentaires Transfert de budget du service de garde vers le budget-école

4.4 Approbation

4.5 Prévisions budgétaires – Approbation

4.6 Règles de conduite (code de vie) - Approbation

5. Points d'information :

5.1 Fonds à destination spéciale - Bilan

6. Varia

7. Parole au public

8. Levée de l'assemblée

Sophie Beaudoin, appuyée de Catherine Saulnier, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, en laissant l'item Varia ouvert.

ADOPTÉ CÉ-025-06-12

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 mai 2012

Le procès-verbal est lu de façon individuelle.

Madame Dumoulin signale que le procès-verbal tel que présenté ne fait pas mention des 3 trois premières places remportées par des élèves de l'école au concours de talent du Club Optimiste. À titre de secrétaire, Éleine Grignon l'ajoutera au procès-verbal du 23 mai 2012.

Annie Dumoulin appuyée de Philippe Desmarais, propose l'adoption du procès-verbal du 23 mai 2012 avec l'amendement demandé.

ADOPTÉ CÉ-026-06-12

4. Points à traiter

4.1 Suivis au procès-verbal

4.1.1 Bières et Saveurs

Madame Richard a présenté à madame Vincelette, responsable du Bières et Saveurs la proposition de location d'espace de stationnement pour les exposants sur les terrains de l'école. Madame Vincelette accepte la proposition d'avoir des espaces de stationnement réservés (minimum de 100) et l'aide offerte par des bénévoles de l'école de 8 heures à midi. Elle trouve excessif le tarif demandé de 10 \$ par voiture et n'est pas certaine de vouloir se commettre pour 200 espaces. Elle affirme qu'elle fournira les bénévoles de midi à la fermeture.

Le CÉ a statué sur cette contre-offre à proposer à madame Vincelette :

- Le tarif de prévente pour les exposants serait de 7.50 \$ par espace. L'utilisation de deux espaces pour une remorque, par exemple, serait facturée à 15 \$. La prévente serait assurée par madame Vincelette.
- Madame Vincellette devra confirmer à madame Richard le nombre d'espaces requis par jour (minimum de 100), puisqu'un espace sera réservé en conséquence dans la cour d'école.
- L'école produira des vignettes de couleurs distinctes et numérotées pour chaque journée. Ces vignettes seront remises préalablement aux exposants afin d'exercer un contrôle des entrées.
- Les places excédentaires pourront être louées le jour même (exposants n'ayant pas réservé leur espace, public) à raison de 10 \$.
- Madame Richard informera madame Amyot du Motel Mon Repos de l'augmentation de 5 \$ pour le stationnement.
- Un courriel sera envoyé aux parents en août pour recruter des bénévoles.

PLAN B

Advenant un refus de madame Vincelette, l'école louera des espaces de stationnement à raison de 10 \$ par espace. Ceci implique par contre une présence de bénévoles toute la journée.

Alexandre Allard appuyé de Julie Leclair, accepte que madame Richard propose la contre-offre à madame Vincelette. Advenant un refus de cette dernière, le plan B sera appliqué lors de l'événement.

ADOPTÉ CÉ-027-06-12

4.1.2 Bourse Métro Collin

Madame Richard a fait les démarches nécessaires au sujet de la bourse Métro Collin pour les initiatives environnementales. De fait, la bourse Éco-École est remise par MÉTRO grâce aux sommes amassées lors de l'achat de sac de plastique à la caisse. Chaque école doit compléter son dossier de candidature pour le mois de mars, et le projet doit être novateur. C'est le magasin Métro de la municipalité d'où provient l'école qui remet la bourse au nom de METRO.

Madame Richard a déjà sollicité le comité environnement de l'école. Déjà plusieurs idées ont été avancées.

Dans le même ordre d'idée, monsieur Allard souligne que Métro Collin de Brossard remet également une bourse de 1000 \$ pour une équipe sportive de l'école secondaire de Brossard. Il aimerait qu'on vérifie avec Métro Collin-Chambly si cette bourse est également offerte à Chambly et si elle est exclusive à l'école secondaire.

4.2 Activités parascolaires

L'organisme Récré Action a fait des propositions d'activités parascolaires pour septembre 2012. Puisque l'adaptation à la maternelle est exigeante en soi, il est entendu qu'aucune activité parascolaire ne sera offerte aux élèves du préscolaire en septembre

Activités parascolaires : Les préférences des élèves découlant du sondage effectué à l'automne 2011 sont :

1er cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Maquillage	Hip Hop	Arts martiaux
Soccer	Magie	Hip Hop
Hip Hop	Cuisine	Sciences

Voici les activités parascolaires qui seront offertes en septembre 2012 et les propositions de locaux pour tenir l'activité :

1er cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Zumbatomic (gymnase)	Magie (bibliothèque)	Sciences (bibliothèque)
Chorale (local mobile)	Chorale (local mobile)	Chorale (local mobile)
		Club de course (extérieur,gymnase)

Catherine Saulnier appuyée de Sophie Beaudoin, propose l'adoption des activités parascolaires retenues à condition que des locaux soient disponibles.

ADOPTÉ CÉ-028-06-12

4.3 Mise en œuvre des services complémentaires Transfert de budget du service de garde vers le budget-école

Considérant que des sommes supplémentaires sont nécessaires pour payer une partie du salaire de la ressource TES;

Considérant que les parents du conseil d'établissement de l'école Jacques-De Chambly proposent d'appuyer le transfert de 6600 \$ du budget du service de garde au budget-école afin de payer une partie du salaire de la ressource TES pour l'année 2012-2013.

Il est proposé par monsieur Alexandre Allard appuyé par madame Élane Grignon, de transférer la somme de 6600 \$ du budget du service de garde vers le budget-école.

La proposition est adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ CÉ-029-06-12

4.4 Prévisions budgétaires

Madame Richard présente le rapport budgétaire. Seul le budget de fonctionnement doit être approuvé par le conseil d'établissement. Ce budget est établi en fonction du nombre d'élèves fréquentant l'école.

Philippe Desmarais appuyé de Katherine Morin, propose l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2012-2013

ADOPTÉ CÉ-030-06-12

5 Points d'information

5.1 Fonds à destination spéciale -BILAN

Le course-o-thon a généré des revenus de 5,320 \$. Le conseil d'établissement remercie les élèves pour leur participation et les donateurs pour leurs contributions. L'objectif de 3000 \$ a été dépassé. Les sommes seront utilisées pour acheter du matériel sportif pour l'école.

L'initiative pourra être répétée dans deux à trois ans.

6 Varia

Madame Richard souligne l'excellent travail de monsieur Duchesne à titre de président du conseil d'établissement de l'école, et ce, depuis les 6 dernières années.

À son tour, monsieur Duchesne remercie les membres actuels et les anciens membres du conseil d'établissement qu'il a côtoyés au fil des années. Il souligne l'apport de chacun aux discussions et décisions.

Il souligne aussi la collaboration de Lili Gosselin à titre de membre de la communauté. Il remercie Annie Dumoulin et Élane Grignon qui terminent leur mandat, ainsi que les membres de l'équipe-école présents au CÉ.

Il conclut en remerciant madame Richard pour la soirée Appréciation des bénévoles à laquelle il a participé dernièrement.

7. Parole au public

Aucune personne du public ne s'est présentée à la réunion.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Catherine Saulnier propose de lever la séance à 19 h 55.

ADOPTÉ CÉ-031-06-12

Élane Grignon
Secrétaire

Geneviève Richard
Directrice de l'établissement

Jacques Duchesne
Président du conseil d'établissement